



Flash Info

SPÉCIAL COVID-19

Mars 2020

N°02

MESURES NATIONALES À APPLIQUER

Face à l'accélération de la propagation du coronavirus COVID-19, le Premier ministre a acté le passage au stade 3 de la mobilisation nationale.

RAPPEL SUR LES CONSIGNES SANITAIRES :



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  Se laver très régulièrement les mains
-  Tousser ou éternuer dans son coude
-  Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
-  Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
-  **SI VOUS ÊTES MALADE**
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

En cas de symptômes (toux, fièvre) : **rester à domicile, éviter les contacts et appeler son médecin, la permanence de soin ou s'orienter vers la télémédecine**. En cas d'aggravation des symptômes : **appeler le 15**.

MESURES NATIONALES À APPLIQUER :

- Fermeture des établissements recevant du public, dont les écoles, les restaurants et tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation
- Interdiction des rassemblements
- Respecter une distance d'un mètre entre chaque personne
- **Interdiction des déplacements hors du domicile** sauf : pour motif de santé, pour motifs familiaux impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables, pour la garde d'enfants du trajet domicile-travail, pour les achats de première nécessité, ou pour la pratique d'une activité physique individuelle (arrêté du 15 mars 2020 et décret du 16 mars 2020).
Ces déplacements doivent être justifiés avec une attestation de déplacement dérogatoire, téléchargeable sur le site du gouvernement, ou de façon manuscrite : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

INFORMATIONS DES ORGANISMES – COVID 19

Amicale du DON DE SANG Bénévole du secteur Tavaux

**INFO
 COVID-19**
 (Infection à coronavirus :
 SARS-CoV2)

**CONTINUEZ
 À DONNER
 VOTRE SANG**

Sauf si vous présentez des symptômes grippaux.

- Si vous avez été en contact avec une personne présentant des symptômes grippaux, un masque vous sera remis pour effectuer votre don.

**MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ.
 LES MALADES ONT BESOIN DE VOUS !**

[dondesang.efs.sante.fr](#)

 0 800 109 900

Planning des collectes

Jeudi 19 mars	16 h 30	20 h 00	DAMPARIS	Salle des fêtes, Rue de Belvoye
Mercredi 22 avril	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Mercredi 27 mai	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Mercredi 24 juin	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Samedi 25 juillet	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Mercredi 26 août	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Samedi 26 septembre	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Jeudi 29 octobre	16 h 30	20 h 00	DAMPARIS	Salle des fêtes, Rue de Belvoye
Samedi 28 novembre	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire
Mercredi 30 décembre	8 h	12 h 00	TAVAUX CITES	Salle G.Coulon 13 bis av. De la Victoire

SICTOM de la zone de Dole

Les déchèteries sont interdites aux particuliers depuis le mardi 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.
La collecte de vos bacs est pour le moment toujours assurée.

RAPPEL SUR LES BONS GESTES DE TRI FACE AU CORONAVIRUS :
 Les mouchoirs en papier à usage unique, les textiles sanitaires et les masques de protection ne sont pas des emballages, ni des papiers imprimés ; il ne faut pas les jeter dans le bac couvercle bleu ou jaune. Ils doivent être jetés dans le bac couvercle gris.
 Il est impératif que les déchets, potentiellement souillés ou infectés par le coronavirus, soient enfermés dans un sac en plastique et jetés avec les ordures ménagères résiduelles (bac gris), elles-mêmes placées dans un sac à ordures ménagères classique bien fermé.



Carpostal – Réseau TGD

Réseau perturbé

A partir de mercredi 18 mars et jusqu'à nouvel ordre

ACTUALISATION

IMPACT DU CORONAVIRUS SUR LA CIRCULATION DE NOS LIGNES TGD

Nouvelles modifications de notre offre de transport suite aux dernières annonces gouvernementales

Fonctionnement réduit du réseau

- La ligne **1** fonctionne en période vacances avec une fréquence allégée : horaires sur www.reseau-tgd.fr Rubrique Info Trafic
- Les lignes **2** et **3** circuleront en horaires DE PERIODE DE VACANCES SCOLAIRE
- Service FlexiJob maintenu


Suppression

- Lignes interurbaines 10, 10S, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23
- VDole
- Flexi PMR
- Service juniors (primaires)

ARRÊT COMPLET DU RÉSEAU LES SAMEDIS (hors service FlexiJob)

Merci de votre compréhension.

Agence commerciale tgd
Avenue Aristide Briand
39100 DOLE



Tel : 03.84.72.67.51
www.reseau-tgd.fr

Le réseau TGD fonctionne en service réduit.
Aucun service ne sera assuré le samedi (sauf flexi-Job qui est maintenu).

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.reseau-tgd.fr

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DE 0 À 3 ANS

À la date de parution de ce flash infos (20 mars 2020), seuls restent ouverts les établissements d'accueil du jeune enfant rattachés à un établissement de santé, social, médico-social ou aux services de l'Etat chargés de la gestion de l'épidémie, ainsi que les micro-crèches et les maisons d'assistants maternels lorsqu'elles accueillent au maximum 10 enfants.

Tous les autres établissements et maisons d'assistants maternels sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les assistantes maternelles employées par un particulier ou un établissement ou un service d'accueil familial continuent à accueillir des enfants à leur domicile.

MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES DU GRAND DOLE

En application des préconisations gouvernementales, toutes les bibliothèques et médiathèques du Grand Dole sont fermées au public jusqu'au 15 avril 2020.

Toutes les informations sur le site du Grand Dole : www.grand-dole.fr

HORAIRES MAIRIE

À partir de mardi 17 mars 2020, **la mairie est fermée au public**. Un accueil téléphonique est assuré de 8h00 à 12h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En cas d'absence, un répondeur téléphonique est à votre disposition pour laisser un message.